

Master

Par **jossy22**, le **02/03/2007 à 00:22**

Bonjour,
je suis en 2ème année de droit à Valence.
La formation en droit à Valence se termine en licence car il n'y a pas de masters, ils sont à Grenoble.
Seulement je ne veux pas aller à Grenoble mais dans le sud style Avignon ou Montpellier.
Est-ce que en ayant une licence je peut m'inscrire dans un master dans une autre académie ou suis-je obligé d'aller faire un master à Grenoble?.
Merci de vos réponses.

Par **akhela**, le **02/03/2007 à 07:23**

en principe tu devrais pouvoir aller dans une autre académie sans trop de problème toutefois tu ne perds rien à te renseigner directement au secrétariat de ta fac de destination (il faut t'y prendre tôt pour les transferts de dossier, surtout si tu es boursier).